

Je soussigné

Société.....

Adresse.....

CP/Commune.....

Email..... Portable.....

- Accepte de communiquer en mars mon tonnage à 16° de la campagne passée pour le(s) :
 Fabricant de sucre 1 :tonnage contracté.....
 Fabricant de sucre 2 :tonnage contracté..... Fabricant de sucre 3 :tonnage contracté

- Adhère à la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB) et au syndicat betteravier départemental pour la totalité des betteraves produites sur mon exploitation pour la campagne 2018/19. Mon adhésion étant renouvelable par tacite reconduction pour les campagnes suivantes, j'ai noté que mon retrait est possible à tout instant par notification écrite à la CGB ou par connexion à l'adresse <https://extranet.cgb-france.fr/cotisation/StopReconduction.aspx>;
 - Déclare vouloir participer au financement des actions qu'elles mettent en œuvre portant sur les règlementations communautaires et nationales de la filière betteravière et sur les accords interprofessionnels qui en découlent.

Le montant de l'adhésion est de 0,25 € par tonne de betteraves à 16° livrée et payée pour la campagne 2018/19 ou à défaut d'information sur le tonnage à 16° contracté 2018/19. Pour les campagnes suivantes, les bases du calcul d'adhésion et son montant seront fixés par l'assemblée générale annuelle de la CGB. Le règlement de l'adhésion se fait par prélèvement bancaire SEPA le 15 avril.

- Autorise mon fabricant de sucre à transférer à la CGB les fichiers informatiques de mes bulletins de réception et des photos des échantillons de mes betteraves pour études, analyses et suivi des réceptions.

Je déclare être informé de mes droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de mes données personnelles, de mon droit de faire une demande de limitation du traitement et/ou de m'opposer au traitement de mes données personnelles destiné au reversement de ma cotisation à la CGB, ainsi que du droit de retirer mon consentement à tout moment ce qui n'affectera pas la validité des traitements déjà effectués auparavant (les modalités d'exercice de ces droits étant précisées sur le site CGB-NET).

Mandat de prélèvement  (joindre votre relevé d'identité bancaire / RIB)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB) à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGB. Vous serez prévenu du montant prélevé quelques jours avant le 15 avril.

Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacun de nos avis de débits.

Débiteur

Nom.....

Adresse.....

CP/Commune.....
France

Crancier : Identifiant (ICS) FR19ZZ855C85
Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB)

43-45 rue de Naples

75008 Paris
France

IBAN :

BIC :

Paiement récurrent/répétitif

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Adhésion et mandat signés à

Le

Formulaire et RIB à renvoyer à :
CGB - 43,45 rue de Naples – 75008 Paris ou
info-adherent@cgb-france.fr

Signature